



Portrait DE LA Biodiversité

SAINT-CHAMAS



Grand-duc d'Europe © Gregory DELAUNAY 

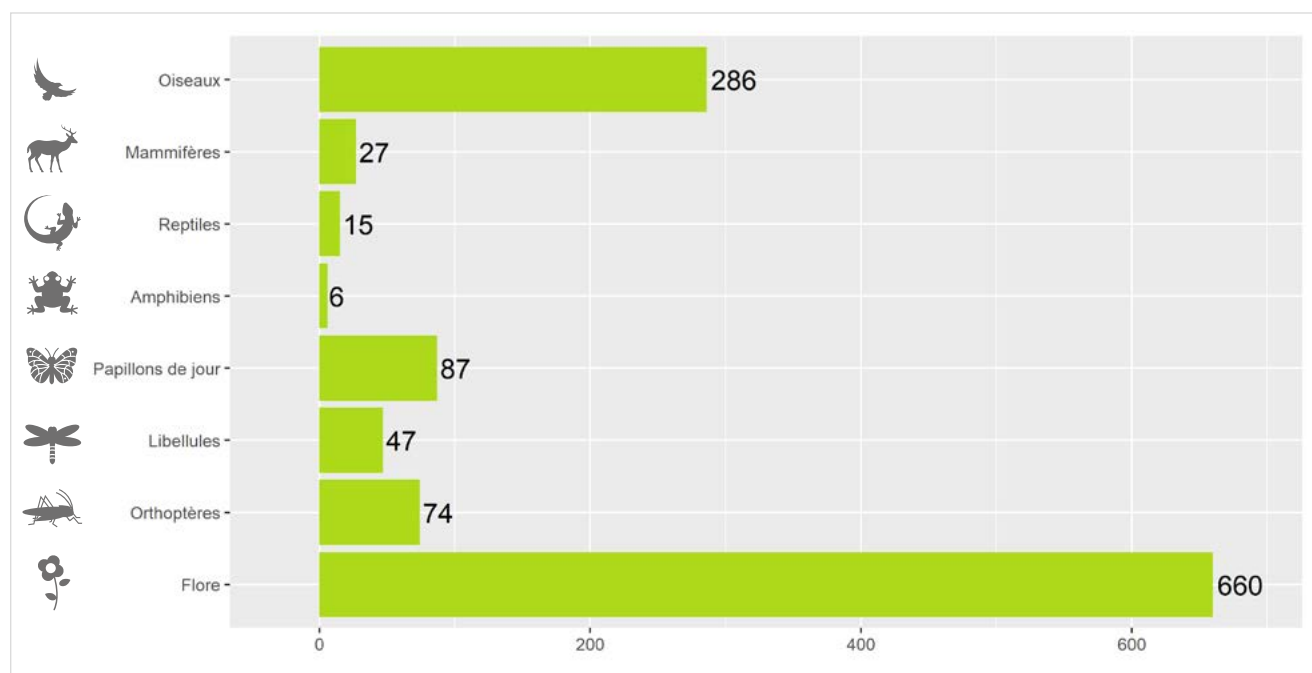


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

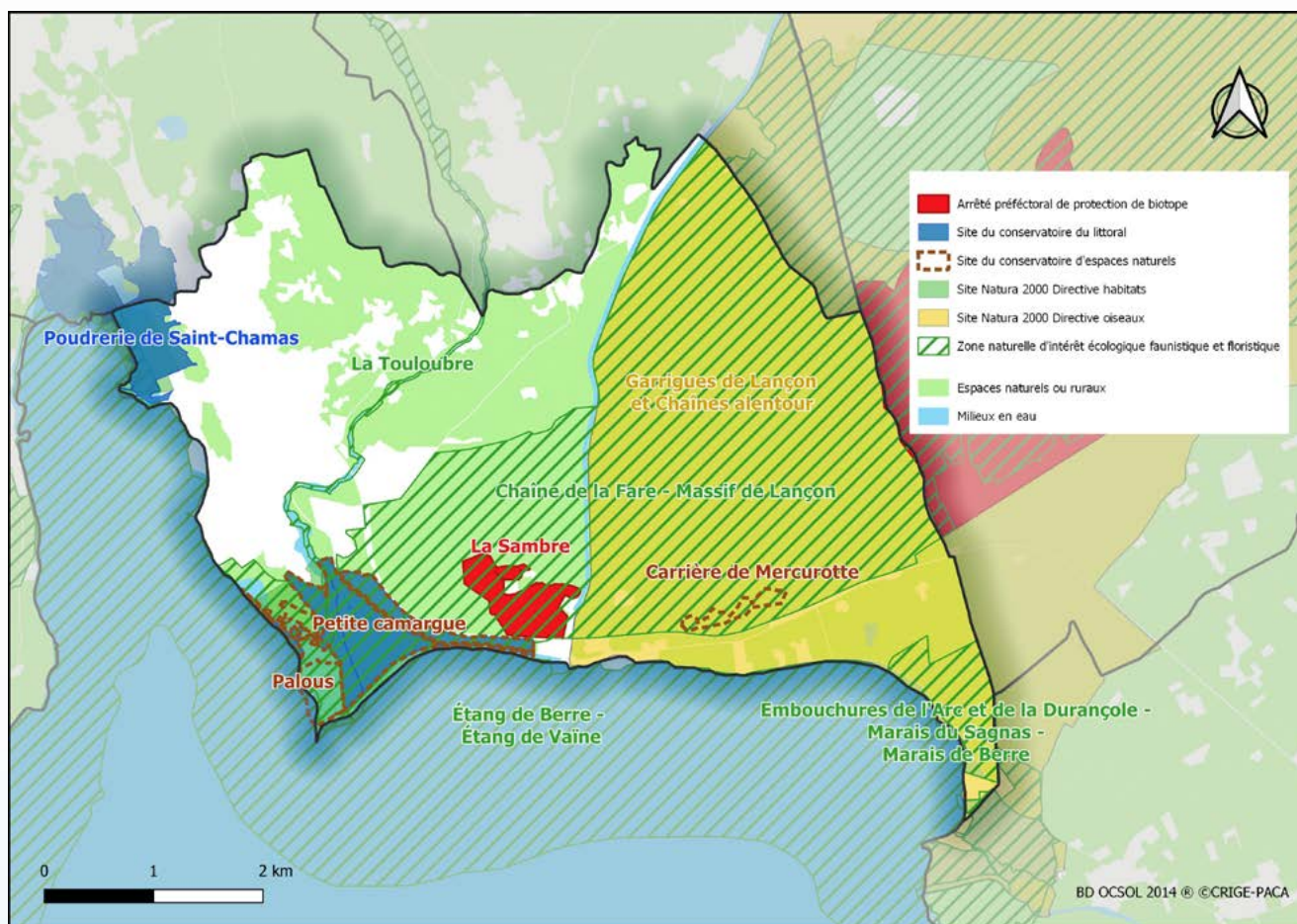
1 590 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Chamas, soit 27% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 248 espèces sont protégées au niveau national. 45 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 86 à l'échelle régionale.

La compilation de 253 496 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Chamas (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Chamas

D'une surface de 27 km², 82% de la commune de Saint-Chamas sont des espaces naturels et ruraux. 65% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. Elle appartient aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

L'ancienne Poudrerie royale accueille un ensemble de milieux naturels d'une remarquable diversité biologique dont une forêt tempérée dominée par le chêne pédonculé, très rare dans le sud de la France.

Alimentée en eau douce de **la Touloubre** et en eau saumâtre de l'étang de Berre, la **Petite Camargue** accueille des milieux naturels variés : cordon littoral coquillier, végétation basse de milieux salés, roseaux, prairies humides, forêt rivulaire, etc. Le site des Palous est capital pour la nidification, la migration et l'hivernage des oiseaux d'eau. Au sud de la commune, le ruisseau **La Durançole** héberge localement de belles populations de libellules, dont des espèces patrimoniales¹.

Ailleurs sur la commune, les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les pelouses sèches sont d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale. La mosaïque de milieux de garrigue est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises, comme le **rocher du Verdon**, accueillent la nidification de grands rapaces. Les anciennes carrières de sable de **Mercurotte** présentent un intérêt majeur pour la conservation des chauves-souris. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

En piémont, les **espaces agricoles extensifs** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Sterne naine

P **LR**

La Sterne naine niche en petites colonies en arrière-plage, sur les cordons sableux ou les digues et îlots à l'intérieur des salins et étangs. Le nid est une faible dépression dans le sol, et le succès de sa reproduction est dépendant de mesures de protection contre la surfréquentation du littoral.



© Jean-Michel BOMPAR

Grand rhinolophe

P

Le Grand rhinolophe hiberne dans d'anciennes carrières, des grottes, des caves, alors que ses sites de mise bas sont des milieux bâtis chauds (greniers, combles d'église, etc.). Il chasse dans les milieux bocagers ; les haies jouent un rôle important dans ses déplacements et son alimentation, car elles recèlent de nombreuses proies et offrent des perchoirs de chasse idéaux. La proximité de zones aquatiques lui est également favorable.

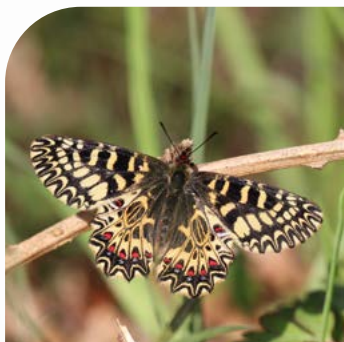


© François GRIMAL

Crapaud calamite

P

Le Crapaud calamite affectionne les milieux ouverts et sablonneux. Il s'agit d'une espèce pionnière des milieux temporaires qui peut profiter des moindres événements pluvieux pour se reproduire.



© Marion FOUCHARD

Diane

P

Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© J-Y. CARREFOUR - CBNMED

Saladelle de Girard

P

La Saladelle de Girard supporte d'importantes concentrations en sel. Elle affectionne les dépressions sablo-vaseuses et autres rives d'étangs inondées l'hiver et desséchées l'été. Elle est endémique du littoral méditerranéen entre les Bouches-du-Rhône et la région de Murcie en Espagne.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📞 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

